



Pratique de négociation

Public

6 à 15 Stagiaires,
Responsables, élus, mandatés appelés à négocier

Prérequis

Etre adhérent à la Cfdt avec autorisation du syndicat de participer à la formation

Animation : C³

Durée

3 jours soit 17h30

Les objectifs pédagogiques

- Définir la négociation à partir des représentations des stagiaires
- Clarifier le rôle du négociateur Cfdt Sensibiliser à l'importance de l'écoute active en négociation
- Appréhender son profil de négociateur
- Mesurer sa progression en termes de négociation

Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.
Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.

Programme de la formation

JOUR 1 :

Accueil, présentations
Définir la négociation à partir de vos expériences et représentations
Repérer les éléments nécessaires au bon déroulement d'une négociation
Clarifier le rôle du négociateur CFDT

JOUR 2 :

Clarifier le rôle du négociateur CFDT (suite)
L'écoute active
Négocier et décider collectivement
Mieux se connaître en tant que négociateur

JOUR 3 :

Vos représentations sur la négociation ont-elles évoluées ?
Vécu de formation



Pratique de négociation

Les compétences ciblées

Les compétences ciblées au titre de la certification des compétences acquises dans le cadre de l'exercice d'un mandat syndical sont :

- Prospecter un secteur pour recueillir des besoins et des informations
- Analyser des besoins et définir une proposition dans un domaine thématique
- Négocier une proposition dans un domaine thématique et conclure un accord ou une vente
- Rendre compte de son activité
- Analyser sa pratique

Modalités d'évaluation

Cette formation contient :

- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C³ pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C³ permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

Accessibilités

Les locaux utilisés par l'organisme C³ sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes autres situations de handicap merci de contacter l'organisme C³ afin d'adapter le processus pédagogique.

Renseignements :
Organisme de formation C³
c3@f3c.cfdt.fr
www.f3c-c3.com